



**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
des Médias acadiens universitaires incorporés**

Vendredi 18 novembre 2016

9 h

Locaux du journal Le Front

PROCÈS VERBAL

**Présences :**

Amélie Bryar	DG des MAUI
Gisèle Roy	Gestionnaire administrative
Annie Desjardins	Présidente MAUI
Dayna Muzey	Présidente Le Front
Olivier Hussein	Président CKUM
Pierre Losier	DG de la FÉÉCUM
Rémi Goupil	Représentant des employé(es) non professoral
Alexandre Cédric Doucet	VP interne FÉÉCUM
Guillaume Pelletier	Représentant étudiant
Mélanie Comeau	Représentante du C.A. FÉÉCUM
Nicolette Belliveau	Représentante du C.A. FÉÉCUM

**Absences :**

Ibrahim Ouattara	Représentant du corps professoral (absence motivée)
Jason Doiron	Représentant de la communauté

## **1. Ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte à 9 h 06.

## **2. Vérification du quorum**

Annie Desjardins constate que le quorum est atteint.

## **3. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée**

Annie Desjardins se propose comme présidente d'assemblée, appuyée par Alexandre Cédric Doucet.

Adopté à l'unanimité.

## **4. Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Annie Desjardins propose Nicolette Belliveau comme secrétaire d'assemblée, appuyé d'Alexandre Cédric Doucet.

Adopté à l'unanimité.

## **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mélanie Comeau propose l'ordre du jour tel que modifier, appuyé par Olivier Hussein.

Adopté à l'unanimité.

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 21 octobre 2016**

Guillaume Pelletier propose le procès-verbal du CA du 21 octobre tel que présenté, appuyé par Alexandre Cédric Doucet.

Adopté à l'unanimité.

## **7. Privilège ou non-privilège des membres du C.A.**

Ce point est amené à la demande de Pierre Losier. La question de privilège et le comportement des membres du CA des MAUI est une notion qui n'a jamais été réellement réfléchi au sein du CA, et même si c'est une question difficile, il faut que la réflexion se fasse. Il y a présentement un comité de politique, mais ils n'ont jamais réfléchi à un guide pour les administrateurs, celui-ci contiendrait les attentes des

administrateurs envers les MAUI, et à l'inverse. Puisqu'il c'est parfois la première fois qu'une personne siège sur un CA, il est important de clairement expliquer les demandes, devoirs et attentes envers le poste.

Il est important de noter la différence entre CA des médias, ce que le CA des MAUI constitue, et un CA d'autres organismes. Le contenu des médias n'est jamais abordé au CA, puisque ce n'est pas dans le mandat des membres du CA de contrôler le média, et cela est presque au contraire des autres CA, où le message qui est promu est dans le contrôle direct de l'organisme. Il faut éviter que les questions de contenu, notamment du journal, soient des discussions au sein du CA des MAUI.

Amélie suggère la création d'un guide des bonnes pratiques qui mettrait l'accent sur la liberté de presse comme valeur primordial au sein des actions. Elle suggère d'aller voir ce que les autres CA font comme guide pour les administrateurs. Il y a la difficulté que la structure de gouvernance aux MAUI est unique. Les radios communautaires ont souvent une structure similaire au nôtre, mais quant aux journaux, c'est rare la structure. Les journaux sont souvent appartenus par des organismes privés.

Pierre suggère à tous les membres du CA d'avoir une réflexion sur la question et il sera à discuter au prochain CA.

## **8. Cotisation de l'ARCANB**

Au dernier CA de l'ARCANB, une demande aux membres de cotiser 10 000 \$ pour un an a été adopté. Les MAUI ont 3 options :

1. Remettre 15 % des revenus de ventes de publicités effectués par l'ARCANB.
2. Remettre 15 % des revenus des demandes de financement montées et soutenues par l'ARCANB.
3. Remettre 15 % des revenus de vente de publicité effectués et des revenus des demandes de financement montées et soutenues par l'ARCANB.

Pierre demande ce qui se passe si les MAUI n'atteignent pas le seuil de 10 000 \$ avec la résolution. Amélie explique qu'il y a un bon argument ou « porte de sortie », c'est-à-dire que si les MAUI ne peuvent pas amasser le 10 000 \$, c'est l'ARCANB qui ne fait pas leur travail. Rémi demande s'il change quelque chose en ce qui concerne notre fonctionnement et notre budget. Gisèle explique que non, en gros, c'est une officialisation de la façon dont le financement est reparti par l'ARCANB, puisque les MAUI donnent le 15 % déjà en pratique.

***Guillaume Pelletier propose que le CA des MAUI remette 15 % des revenus de ventes et publicités et des demandes de financement montées et soutenues par l'ARCANB, à l'ARCANB. Appuyé par Olivier Hussein.***

***Adopté à l'unanimité.***

Amélie souligne l'excellent travail fait par l'ARCANB. C'est grâce à eux que CKUM a eu leur renouvellement de CRTC, et ils rédigent beaucoup de lettres de demande de financement pour les MAUI. Elle présente aussi brièvement le grand projet de stabilisation au niveau national que l'ARCANB va mettre en place. Dans la situation de CKUM, avec un grand roulement de personnel, il y aura un besoin d'un certain niveau d'accompagnement pour participer à ce projet.

## **9. Varia**

### **9.1. Renouvellement du contrat de la direction**

*\*Discussion à huit-clos\**

La présidente d'assemblée donne un résumé de la discussion. Il est possiblement de temps de commencer à penser à des actions plus à long terme au lieu d'année par année, puisqu'il y a une stabilité maintenant chez les MAUI. Il aurait la possibilité d'élargir l'équipe et diviser des tâches, qui pourrait voir la création d'un agent de projets et de ventes dans le futur.

### **9.2. Remplacement de la tour**

CKUM a reçu un émetteur gratuitement de CHQC. Une lettre au président de la Société de développement régional a été envoyée pour une demande de subvention dans le cadre du projet du remplacement de la tour.

### **9.3. Soirée internationale**

Amélie a reçu une lettre de demande pour une demande d'un don de 1 000 \$ pour la Soirée internationale. Amélie a proposé au comité d'organisation de la Soirée internationale les services des MAUI, c'est-à-dire d'offrir de la publicité pour eux et monter un échange de visibilité s'ils désirent plus de visibilité.

### **10. Prochaine séance**

La prochaine séance sera le 9 décembre à 9 h.

### **11. Levée de la réunion**

Alexandre propose la levée à 9 h 59.

---

Annie Desjardins  
Présidente des MAUI

---

Nicolette Belliveau  
Secrétaire d'assemblée